

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1759

Artikel: Un détour inutile par la Constitution pour réformer l'assurance maladie : quand le parlement ne fait pas son travail
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'étranglement. Paradoxalement, la libéralisation implique un renforcement du contrôle centralisé par un organe paraétatique. La sécurité de l'approvisionnement et pour une bonne part le prix de l'électricité dépendront de l'action des membres de la commission. Le surveillant des prix aura également son mot à dire. Mais qui s'intéresse aujourd'hui au nom de ces cinq ou sept futurs responsables? Le débat sur l'électricité a passé de mode.

La négociation avec Bruxelles, qui vient de commencer après une longue valse hésitation des autorités helvétiques (DP 1661), ne sera pas simple. La Suisse détient un trésor avec

ses barrages qui peuvent fournir une énergie de pointe extrêmement précieuse. Son réseau, au centre de l'Europe, lui assure également des revenus confortables d'une centaine de millions d'euros par année. La libéralisation du marché européen représente à première vue une aubaine. Mais nos électriciens y pénètrent forcés, le dos au mur. Ils demandent ni plus ni moins qu'une exception à ce qui fait le cœur même de la réforme: le libre accès au réseau. Ils bénéficient aujourd'hui d'un accès prioritaire aux lignes qui transportent le courant des centrales nucléaires françaises. Avec la libéralisation décidée par Bruxelles, cette priorité doit disparaître. L'accès au

réseau est réglé par le jeu de l'offre et la demande. Cette mise aux enchères permanente, 24 heures sur 24, provoque une colossale variation des prix de 30 centimes à 17 francs par mégawatt/heure. La réglementation européenne peut donc entraîner une explosion du coût d'accès au courant nucléaire en provenance de France. Berne demande donc une dérogation et le maintien des contrats entre la Suisse et EDF. Mais que reste-t-il de la libéralisation si son principe même est contesté?

Franco Romerio, *Les Controverses de l'énergie*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne 2007

Un détour inutile par la Constitution pour réformer l'assurance maladie

Quand le parlement ne fait pas son travail

Jean-Daniel Delley (09 décembre 2007)

La révision de la loi sur l'assurance maladie n'avance guère. Depuis son rejet du projet gouvernemental en 2003 (DP 1727), le parlement tourne en rond, se contentant de proroger des mesures provisoires. Dernière décision en date, la prolongation pour deux ans du gel de l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux.

L'UDC s'est invitée au débat avec une initiative populaire qui promet des primes plus basses grâce à des coupes dans le catalogue des prestations remboursées. Cette proposition

n'a aucune chance devant le peuple. Néanmoins le parlement a cru bon de lui soumettre un contre-projet constitutionnel où figureraient deux revendications de longue date des assurances: la fin de l'obligation pour les caisses de contracter avec tous les prestataires de soin reconnus; le financement moniste des hôpitaux qui attribuerait aux caisses les subventions cantonales, aujourd'hui versées aux établissements hospitaliers.

Ce contre-projet n'a pas plus de chance en votation que

l'initiative de l'UDC, puisque médecins, assurés et cantons s'y opposent vigoureusement. Par ailleurs ancrer dans la Constitution des principes que le parlement se montre incapable de concrétiser dans la loi ne constitue qu'une fuite en avant. Les assurés attendent de l'assurance maladie qu'elle garantisse des soins de qualité à des coûts raisonnables. Les mesures provisionnelles dont se contente depuis des années le législateur ne touche pas à l'essentiel. Plutôt que de décourager les jeunes à embrasser la carrière médicale en gelant l'ouverture de

nouveaux cabinets, les députés pourraient enfin promouvoir des modèles alternatifs de

soins – en particulier le «*managed care*» –, qui garantissent la qualité des

prestations tout en assurant un meilleur contrôle des coûts.

Ferdinand Lecomte, militaire et radical vaudois *Sa vie et son oeuvre méritaient amplement un colloque*

Invité: Pierre Jeanneret (04 décembre 2007)

Qui, aujourd'hui, connaît le nom de Ferdinand Lecomte (1826-1899)? Ce personnage hors du commun, aux intérêts multiples, constitue pourtant une clé d'accès tout à fait intéressante à l'histoire militaire et politique de son temps, alors intimement liée à celle du radicalisme. C'est donc avec raison que, conjointement, le Cercle démocratique de Lausanne et le Centre d'étude et de prospective militaires (sis au Centre Général Guisan à Pully) viennent de lui consacrer un riche colloque le 1er décembre.

Avant de sombrer dans l'oubli, Lecomte eut son heure de gloire. Ses écrits militaires lui assureront une éphémère renommée dans l'Europe entière. Il fut le premier biographe du général Jomini (1779-1869), le «*devin de Napoléon*», alors considéré comme le plus grand stratège de son temps. Hélas, l'admiration sans bornes que Lecomte vouait à son maître l'amena à rédiger une œuvre hagiographique, probablement en partie sous la dictée de Jomini lui-même, fort soucieux de l'image qu'il laisserait à la postérité. Image qui avait été écornée par sa «*trahison*» de 1813: il avait passé du service de Napoléon à celui du tsar.

Autre épisode moins connu: le grand Vaudois (auquel sa ville natale, Payerne, consacre actuellement une intéressante exposition) n'avait pas hésité, en 1804, à proposer purement et simplement à Bonaparte le rattachement de la Suisse à la France! Ses schémas jominiens empêchèrent par ailleurs Lecomte de comprendre l'œuvre de Clausewitz, qui introduisait pourtant une véritable révolution copernicienne dans la pensée stratégique.

Passionné par la chose militaire, lui-même colonel divisionnaire (alors le plus haut grade dans l'armée suisse), Lecomte rêvait de connaître le vent du boulet. Après des tentatives avortées lors de la guerre du Sonderbund en 1847, de la campagne d'Italie en 1859, il put enfin observer de près un conflit armé, lors de la guerre de Sécession américaine. Il faut dire que ce radical progressiste, ce républicain convaincu était mû aussi par de solides convictions pro-nordistes et anti-esclavagistes ...au contraire de son idole Jomini, monarchiste réactionnaire et favorable à la Confédération sudiste! Historien militaire auquel on peut certes reprocher sa hâte à publier et sa prolixité, Lecomte

a laissé un ouvrage important sur la guerre civile américaine de 1861-65: il a pressenti que les nouveautés techniques (bateau cuirassé, ballon d'observation, mais surtout télégraphe et chemin de fer) allaient changer la nature même de la guerre moderne. Il a laissé aussi des analyses – plus ou moins lucides – sur les «*guerres prussiennes*», comme les appelait l'ex-DDR (Danemark 1864, Autriche 1866, France 1870). Au plan suisse, il a fondé et dirigé la Revue militaire suisse. Il s'est intéressé – pour s'y opposer – aux fortifications alors à la mode, dénonçant leur double vice originel: elles sont vite obsolètes, du fait des progrès de l'artillerie, et surtout elles risquent d'induire un esprit «*ligne Maginot*» qui expliquera en partie la défaite française de juin 1940.

Mais cet écrivain infatigable fut aussi l'un des piliers du radicalisme vaudois, alors à son apogée: c'est l'époque de Druey, Delarageaz, puis de Ruchonnet. Lui-même se disait membre de la «*coterie gouvernementale*». Ses incontestables qualités personnelles, son ardeur au travail, mais aussi le «*piston*» (notamment de Delarageaz) lui permirent, à côté de sa carrière